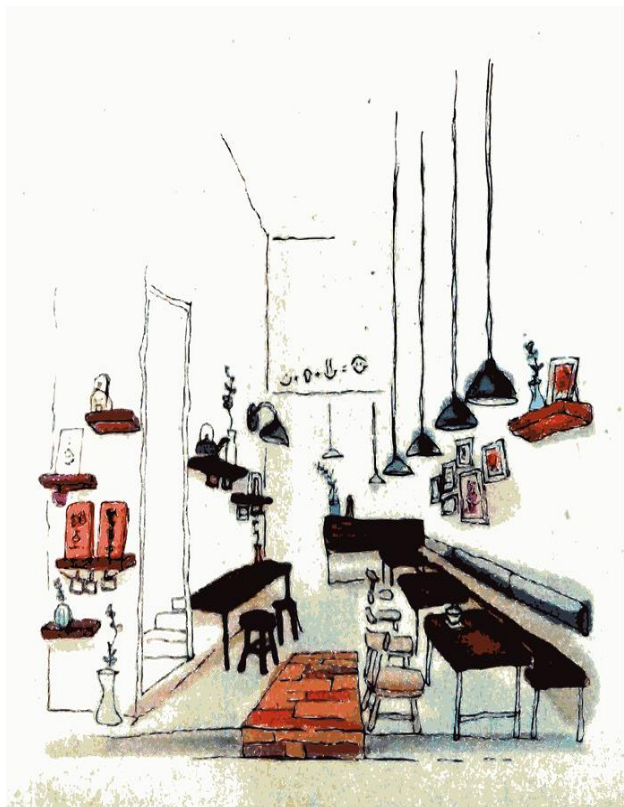


## UTILISATION DU SELF DU CHI

Vous pouvez déjeuner au self du Centre Hospitalier pour un montant égal ou légèrement supérieur au tarif du CROUS en fonction de votre choix de menu.



Le passage au self s'effectue à l'aide d'une carte magnétique nominative (ce qui veut dire **UNIQUEMENT A L'USAGE DE L'ETUDIANT, IL NE PEUT INVITER AUCUNE PERSONNE EXTERIEURE A MANGER AU SELF SUR SA CARTE**) que l'étudiant garde pour le temps de sa formation (engagement payant qui l'oblige à la restituer à la fin de sa formation).

L'approvisionnement de la carte s'effectue **prioritairement par carte bancaire au self**, soit en espèce ou en chèque le lundi entre 8h30 et 9h au secrétariat de l'IF auprès de Mr RENDU Thomas, régisseur de l'Institut.

Les horaires d'accès au self sont déterminés par promotion et sont **à respecter obligatoirement** afin de permettre au personnel du CHI de pouvoir déjeuner rapidement. De même, il vous est demandé de quitter le self aussitôt votre repas terminé.

Vous avez la possibilité d'emporter votre repas personnel au self, deux micro-ondes se trouvent à la disposition du personnel et des apprenants.

**ATTENTION** si vous emportez votre repas, vous devez tout de même faire la file d'attente avec vos camarades.

Il est interdit de manger dans les locaux de l'Institut hormis dans l'espace étudiant se trouvant à l'annexe (cependant aucun micro-onde n'est à votre disposition dans ce lieu).

### Planning des horaires de passages

Horaires de passage	L1	L2	L3	AS
	13h	12h30	12h45	12h15